

# Liège

*Accent nature...*

Itinéraires pédestres  
à la découverte des espaces verts

## 2 De la Chartreuse à Fayen-Bois



Ville de Liège

Échevinat de l'Environnement et du Tourisme

## Cette publication est réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).

La Ville de Liège et ses partenaires (associations, écoles, particuliers, ...) unissent leurs forces pour mettre sur pied des actions destinées à protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel liégeois. Il s'agit de favoriser le maintien ou le développement d'un "maillage vert" le plus dense possible, tout en sensibilisant le grand public aux richesses naturelles de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur les activités du PCDN, faites vous connaître !

## Réseau écologique ? Maillage vert ?

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés... Cette dégradation, ce morcellement limitent le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert**, peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise...

# Liège

*Accent nature...*

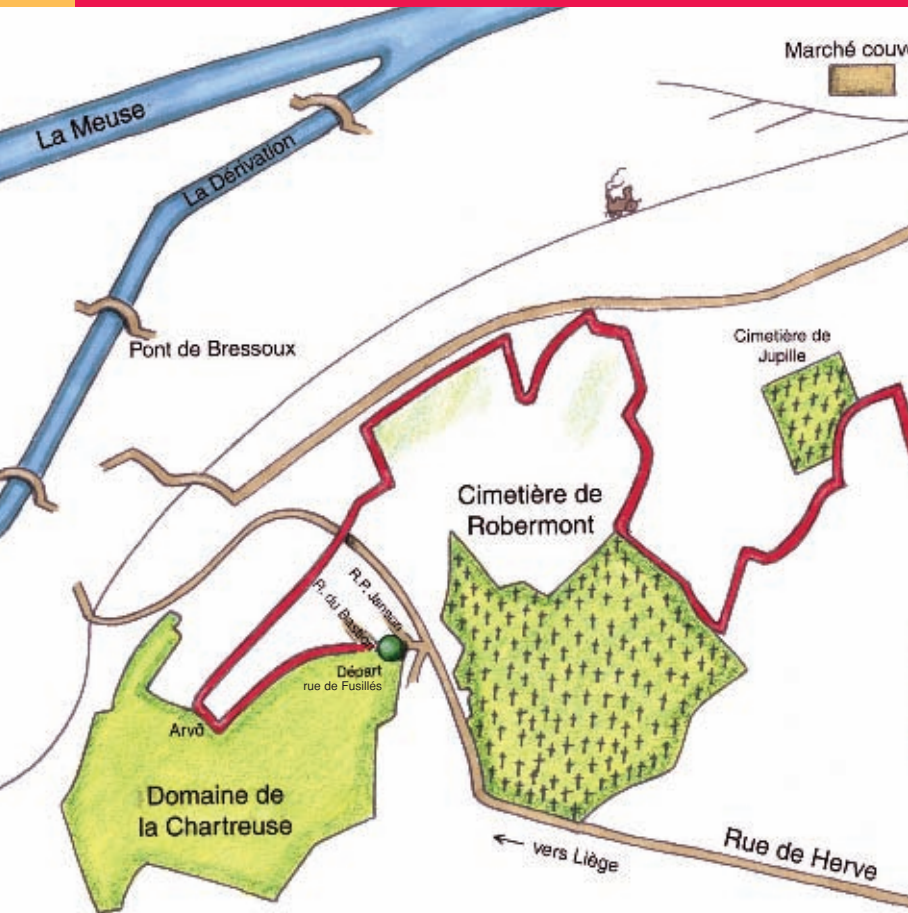
Avec ce deuxième numéro de la collection « *Liège, accent nature* », nous nous éloignons du centre et de la proche périphérie de la ville, pour découvrir des espaces verts d'un caractère différent : des zones moins urbanisées, qui ont souvent conservé un caractère campagnard, situées sur le territoire d'anciennes communes (Grivegnée, Bressoux, Jupille), rattachées à Liège lors de la fusion de 1977.

En maints endroits, un relief escarpé a empêché une urbanisation excessive. Tout au long de l'itinéraire, les traces encore bien visibles d'un passé agricole et maraîcher nous enchanteront par leur caractère bucolique et intemporel.

**Nous aurons parfois du mal à imaginer que nous sommes à peine à quelques kilomètres des trépidations de la ville !**

Ici, le maillage vert ne subit pratiquement pas de rupture complète, même si, comme partout ailleurs, la nature recule sous la pression de l'extension urbaine. Puisse cette petite publication attirer l'attention sur la richesse de ces zones encore préservées, mais aussi, hélas, sur leur grande fragilité...

Tous nous avons, chacun à notre modeste place, un rôle à jouer pour faire connaître et protéger ces espaces encore foisonnants de vie sauvage, trésors de beauté et d'harmonie, sources d'équilibre et d'apaisement pour nous-mêmes et ceux qui nous succéderont ...



# Suivons le guide...



- De la Chartreuse à Trou-Louette* 📄6
- De Trou-Louette au cimetière de Robermont* 📄18
- De Robermont à Fayen-Bois* 📄28
- Fayen-Bois* 📄40

Fréquence des bus 📄45

😊 **En savoir plus ?** 📄46



« Ce picto renvoie à un autre guide de cette collection  
😊 voir rubrique "En savoir plus" page 46



# De la Chartreuse à Trou-Louette

Notre deuxième itinéraire vert débute à l'endroit où s'achève le premier **◀◀p.44** : en bordure du site de la Chartreuse, rue des Fusillés.

Cette rue délimitait les anciennes communes de Bressoux et de Grivegnée. Sa dénomination honore la mémoire des nombreux patriotes qui furent exécutés au Fort de la Chartreuse lors de la Première Guerre mondiale.



Pour prendre nos repères, plaçons-nous à la hauteur du numéro 50 et tournons le dos aux immeubles.

# Face à

nous se dresse un alignement de hauts peupliers. A l'avant-plan, sur quelques piquets en béton, vestiges d'une ancienne clôture, pousse une vigne vierge commune (*Parthenocissus inserta*). Ses feuilles composées-palmées comptent généralement cinq folioles. En automne, cette belle grimpante s'illumine de couleurs flamboyantes. Cultivée pour couvrir murs et clôtures, elle prend parfois le clé des champs !

**Descendons maintenant la rue, en direction de l'abri-bus de la ligne du TEC n° 10, situé en face de la rue du Bastion.**

Avant de dépasser celle-ci, jetons un coup d'œil vers son autre extrémité : on aperçoit à l'horizon la Citadelle et ses coteaux boisés. C'est l'occasion de rappeler que **Liège est littéralement ceinturée de vertes collines, que l'on peut, à maints endroits, admirer d'une rive à l'autre de la Meuse** **«1p.24.**

Poursuivons notre chemin, accompagnés par le murmure des grands **peupliers** (*Populus nigra* var. *italica*). Nous longeons la partie herbeuse qui borde le



© L. Gillson

site de la Chartreuse. Au pied de la bande boisée composée principalement d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), d'érable plane (*Acer platanoides*) **«1p.36**, de **frêne** (*Fraxinus excelsior*) et de merisier (*Prunus avium*), nous pouvons observer toute une galerie de plantes rudérales.

Rudérales : qui poussent dans des endroits fortement transformés par l'activité humaine, tels que décombres, terrains vagues, talus...







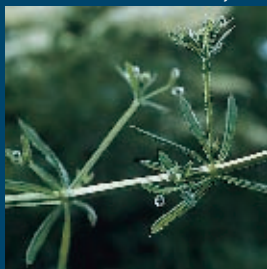
Lamier blanc *Lamium album*



Chélideine *Chelidonium majus*



Alliaire *Alliaria petiolata*



Gratteron *Galium aparine*



Plantain à larges feuilles *Plantago major*

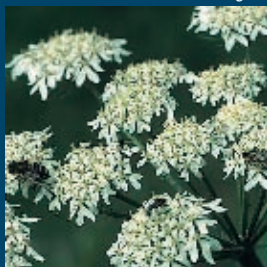
# Galerie de portraits...



Armoise commune *Artemisia vulgaris*



Renouée des oiseaux ou traînasse *Polygonum aviculare*



Berce commune *Heracleum sphondylium*



© B. Stassen

Ces plantes herbacées, pour banales qu'elles soient, sont pour la plupart comestibles et/ou médicinales 😊. Bien sûr, nous éviterons de les cueillir ici pour ces usages, en raison de la proximité de la voirie et des gaz d'échappement.

Mais prenons le temps de les identifier ! Ainsi nous pourrions nous amuser à les reconnaître au fil de notre balade, car nous les reverrons très souvent. Et qui sait ? Peut-être cela nous donnera-t-il envie d'en laisser l'une ou l'autre s'inviter spontanément dans notre jardin... pour avoir toujours à portée de main, sans bourse délier, un garde-manger et une petite pharmacie !

**Les plantes étant le premier maillon de la chaîne écologique, insectes et oiseaux y trouveront aussi leur compte. Ce sont des gestes tout simples comme ceux-là qui, mis bout à bout, retissent le précieux maillage vert dont la nature a tellement besoin...**

Après ce petit exercice au cours duquel nous avons pu mettre un nom sur quelques plantes qui nous étaient sûrement déjà familières, poursuivons en laissant successivement à notre droite trois artères dédiées à d'ardents patriotes : la rue Auguste Javaux, la rue Elise Grandprez et la rue Joseph Dejardin.



Bientôt s'ouvre devant nous, légèrement vers la gauche, un chemin asphalté en légère pente ascendante. Empruntons-le, en dépit du panneau « Danger. Accès interdit », vestige de l'époque où le domaine était propriété de la Défense nationale. Admirons au passage un ravissant ourlet de **renouées à feuilles de patience** (*Polygonum lapathifolium*), dont les feuilles présentent souvent une large tache noire. Cette plante est une proche parente de la traînage (*Polygonum aviculare*) dont nous venons de faire la connaissance.

Nous atteignons une esplanade d'où nous découvrons, derrière



© C. Clése

des grilles cadénassées, les bâtiments délabrés du fort de la Chartreuse, construit entre 1817 et 1823 par l'occupant hollandais et désaffecté depuis 1981. Cette partie de l'ancien domaine militaire a été acquise par une société immobilière pour en faire des logements. Pour mémoire, hormis ces bâtiments et quelques autres, la majeure partie du domaine de la Chartreuse appartient aujourd'hui à la Ville de Liège et est protégée par classement **1p.40**.



L'esplanade sur laquelle nous nous trouvons est restée la propriété de la Défense nationale, ainsi que les trois monuments militaires. Ceux-ci ont été restaurés en vue de la commémoration, en 2004, de quelques événements marquants, tels que la Bataille de Liège (1914) et la Libération (1944).

**Dirigeons-nous vers la droite et descendons le vieux chemin revêtu de pavés inégaux, sous les grands arbres, entre deux murs de pierres calcaires.**

Nous voici sur un tronçon du très ancien thier de la Chartreuse qui, depuis le Moyen Âge, fut pendant longtemps, pour les



© L. Gilson

Liégeois, la seule voie possible vers le pays de Herve et Aix-la-Chapelle. On l'appelait alors le «Grand Chemin» ou «Chemin royal».

Avant de poursuivre notre itinéraire, offrons-nous une brève incursion dans le tronçon principal du thier de la Chartreuse, qui s'ouvre en pente assez raide



© L. Gilson

devant nous. Bientôt, nous apercevons l'**Arvô**, dont l'origine remonte au XIV<sup>e</sup> siècle **1p.44**. Les Chartreux, qui, dès 1360, avaient établi leur monastère à cet endroit, construisirent ce pont fortifié pour relier leurs bâtiments à leurs terres de culture. Ce premier pont sera plus tard remplacé par celui que nous voyons aujourd'hui, classé en 1981. Sa dernière restauration date de 1996, grâce à l'impulsion d'associations locales, sous l'égide du Ministère de la Région wallonne et de la Fondation Roi Baudouin. C'est le seul exemple d'ouvrage de ce type en pays de Liège.



Le « Mont Cornillon » sur lequel nous nous trouvons fourmille de témoignages du passé religieux et militaire de Liège. Il mériterait une visite détaillée, mais, malheureusement, nous n'aurons pas le temps de nous y attarder car notre périple vers Fayen-Bois ne fait que commencer...

**Retournons donc sur nos pas et remontons vers le croisement.**

Prenons, à gauche, la rue Justin Lenders, ainsi nommée en souve-

nir d'un grand résistant de la guerre 1914-1918. De part et d'autre de cette rue, pas une maison qui ne dispose de son jardinnet en façade. Le **troène des haies** (*Ligustrum ovalifolium*), originaire du Japon, a été abondamment planté pour délimiter les propriétés. Les jardiniers le préfèrent souvent à son cousin, notre troène commun indigène (*Ligustrum vulgare*), dont le feuillage est moins persistant en hiver. Tous deux portent au début de l'été des fleurs blanc crème très mellifères et fort agréablement parfumées. Leurs baies noires sont toxiques pour l'être humain et pour les animaux, mais les oiseaux les mangent sans problème, même s'ils leur préfèrent d'autres baies, comme par exemple celles du sorbier ou de l'aubépine. Et en septembre, « mois des araignées », le fond sombre du feuillage met superbement en valeur la délicatesse des toiles ...





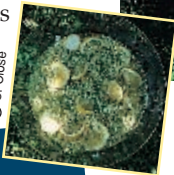
© B. Stassen

Laissons à droite la rue

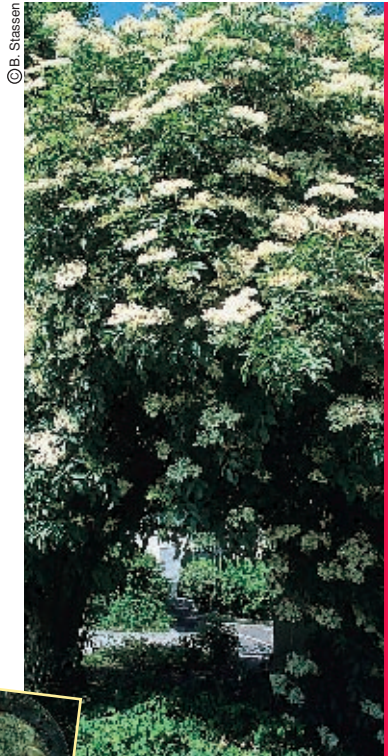
Louise Derache (qui fut la première femme fusillée à Liège lors de la Première Guerre mondiale), puis la rue Joseph Dejardin.

Au coin de la rue Elise Grandprez, à gauche, un charmant potager mêle légumes et fleurs, à la manière d'un jardin de curé. Plus loin, à droite, au coin de la rue Auguste Javaux, se dresse un **sureau noir** (*Sambucus nigra*) dont le gabarit et l'allure sont remarquables. Lorsqu'à la fin de l'été mûrissent ses baies noires et luisantes, fauvelles, merles et grives doivent s'y bousculer !

© C. Close



Les vertus médicinales du sureau noir sont bien connues : les fleurs sont adoucissantes, diurétiques et favorisent la transpiration, tandis que les fruits sont laxatifs. Le sureau noir offre en outre de nombreuses possibilités en cuisine sauvage : fleurs en sirop rafraîchissant pour l'été, en tartes, en beignets, en crèmes, en vin, en vinaigre... fruits en confitures, en sirops, en vin... Mmmm... 😊



© B. Stassen

Bientôt, à hauteur du n°80, la voirie change de nom et devient rue du Cardinal Cardijn (fondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne internationale).

Cette partie, construite dans les années 1920, a une structure très différente de la rue précédente : plus de jardinets, mais des rangées de maisons à front de rue. Comme toujours, quelques plantes défient cet univers

minéral : buddleja, pissenlit, quelques graminées se faufilent entre les pavés. Malgré les apparences, le maillage vert n'est pas rompu, grâce aux jardins situés à l'arrière des maisons.

**Laissons à droite la rue du Bastion et à gauche la rue Belle-Vue (une belle perspective, en effet, vers les collines de la Citadelle déjà aperçues au début de notre promenade).**

**Nous dépasserons également la rue Paul Janson (à droite) et la rue Lamarche (à gauche).**

Quelques façades présentent des détails décoratifs «Art nouveau». Ce style, qui a connu son âge d'or entre 1890 et 1910, puisait son inspiration principalement dans la nature. Amusons-nous à retrouver ces jolies compositions ! Voici quelques repères : trottoir de droite : n° 59 et trottoir de gauche : n° 26, 20 et 18.

Bientôt nous débouchons sur une artère très importante : la rue de Robermont, qui deviendra plus loin la rue de Herve. Sa création date de 1857 (rappelons-nous qu'auparavant, la route vers le plateau de Herve était l'actuel thier de la Chartreuse).

**Dirigeons-nous légèrement vers la gauche. Empruntons le passage protégé et traversons prudemment car le trafic est très dense.**

Une petite rampe piétonnière s'ouvre à notre droite. Dans les murs en moëllons de grès à ciment calcaire, admirons la délicate beauté des fleurs et du feuillage de la **cymbalaire**, appelée aussi ruine de Rome (*Cymbalaria muralis*).

**Parvenus au bas de la rampe, prenons, vers la gauche, la direction de la rue Fond-du-Bois.**

Signalons au passage que le parc de l'Oasis, que l'on aperçoit sur la gauche, a fait l'objet fin des années 90, à l'initiative de la Ville de Liège, d'un aménagement primé dans le cadre d'un concours intitulé « La Nature en Ville », organisé par le Fonds Gaz naturel. Par ailleurs, dans le cadre du PCDN, un verger y a été planté en 1998 et fait l'objet d'un suivi régulier.

**Parcourons la rue Fond-du-Bois par le trottoir de gauche.**

© B. Staessen



Cymbalaire



Après une centaine de mètres, juste après la dernière maison (n° 27)... surprise ! Un panorama insolite s'ouvre devant nous. Ces jardins communautaires parsemés de cabanes sont gérés par la Ligue des Coins de Terre, fondée ... en 1896 ! Ici, 200 parcelles sont cultivées par des particuliers habitant les quartiers proches. On peut souvent deviner la nationalité d'origine du jardinier rien qu'en observant quelles espèces de légumes, de fruits ou de fleurs il a choisi de cultiver !

**Descendons le chemin empierré qui longe les jardins communautaires.**

L'été, le **lyciet** (*Lycium sp.*) pousse en abondance sur les palissades. Cette jolie plante vivace est melli-

Les « buildings de **Droixhe** », édifés entre 1950 et 1970, composent un arrière-plan pour le moins contrasté. Derrière eux, des terrils, témoins aujourd'hui verdoyants du long passé houiller de Liège et de ses environs. À gauche, c'est le terril de Bernalmont (Liège), à droite, celui de Belle-Vue (Herstal), et à l'arrière, le terril de la Petite Bacnure (Herstal).



fère. Les jeunes feuilles de certaines espèces de lyciet ont été consommées cuites, mais elles sont quelque peu toxiques à l'état cru. Attention ! Ses jolies baies rouges, malgré leur air engageant, sont vénéneuses !



**Au bout du chemin, prenons à droite, pour contourner les parcelles cultivées.**



Le paysage est assez forestier, mais le bruit d'une importante voie de circulation située en contrebas nous rappelle que nous sommes toujours bien en ville (c'est la rue Winston Churchill, qui deviendra plus loin rue de Liège, puis rue de Visé) Parmi les arbres qui poussent dans le talus abrupt, essayons de repérer un de nos conifères médicinaux, le **pin sylvestre** (*Pinus sylvestris*). Facile ! Il suffit d'observer la partie supérieure de son tronc : elle est d'un beau brun saumoné. Les aiguilles de ce pin sont groupées par deux et tordues sur elles-mêmes. Cet arbre fournit notamment les bourgeons de pin (souvent appelés erronément bourgeons de sapin) utilisés traditionnellement contre la toux et autres affections bronchiques.

Ce talus boisé au voisinage de terrains maraîchers abrite de nombreux oiseaux. On y rencontre couramment, par exemple, la Mésange charbonnière et la Mésange bleue, le Troglodyte mignon, l'Accenteur mouchet, le Rougegorge familier, le Merle noir, ou le Grimpeur des jardins.



Les parcelles cultivées abritent une colonie de moineaux domestiques.

Savez-vous que ce sympathique petit oiseau, très lié à l'homme, régresse de manière très alarmante ? La Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux ☺ essaie de comprendre pourquoi. En 2002, elle a fait appel au public pour recenser les deux espèces de moineaux qui vivent chez nous : le moineau domestique et le moineau friquet. Toutes les observations à ce sujet sont toujours les bienvenues !



**Bientôt le sentier se sépare en deux.** Laissons à gauche le chemin qui comporte des marches et continuons tout droit. Une légère montée et nous sortons de la partie boisée. Escaladons la pelouse : nous voici arrivés au plateau du Bouhay. En suivant les repères rouge et blanc des Sentiers de Grande Randonnée (nous sommes sur un tronçon du GR 57 Liège-Diekirch, que nous retrouverons à plusieurs reprises dans notre progression vers Fayen-Bois), longeons le parc du Bouhay, puis empruntons un sentier qui nous mène à un escalier. Descendons-le.

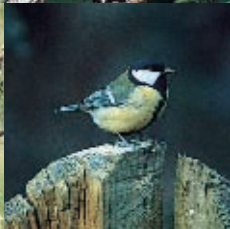




Mésange bleue



Accenteur mouchet



Mésange charbonnière



Merle noir



# De Trou-Louette à Robermont

C'est en face de nous, de l'autre côté de la rue, au lieu-dit «Trou-Louette », que se situent, entre autres, les ateliers du Service Espaces publics - Plantations de la Ville de Liège. Plus haut, avenue Merlot, se trouvent les serres et les installations de compostage 😊.



Chaque année, au printemps, des journées "portes ouvertes" permettent de découvrir toutes les ressources de ce haut-lieu de la gestion horticole de la Ville.

# Dans

ces serres, alimentées en eau de pluie grâce à un système de citernes de récupération, sont produites toutes les plantes annuelles qui seront mises en place, dès la fin des gelées, par les brigades réparties sur tout le territoire de la ville.



Chaque année, 120 types de plantes, soit environ 400.000 plantes annuelles et près de 70.000 plantes bisannuelles iront orner parterres, vasques et massifs. C'est également ici que les énormes quantités de déchets verts générées par l'entretien des espaces verts de la Ville sont transformées en « broyat », qui sera disposé en andains (en tas allongés) pour devenir du compost. Les particuliers peuvent, sur simple demande préalable et selon les disponibilités, venir chercher des sacs de broyat pour leur jardin. L'épandage régulier de ce matériau dans les massifs constitue une alternative efficace au désherbage chimique ou manuel. Tout bénéfice pour la nature !

**Tournons à gauche et entrons, par la droite, dans le parc du "Paradis du Bouhay", maison de repos établie dans l'ancienne abbaye des chanoines réguliers de Latran.**

**Laissons à notre gauche l'église et son calvaire et descendons l'escalier qui s'ouvre à notre droite.**

Abondamment couverte de lierre, une **grotte** inspirée de celle de Lourdes, abrite une statue de la Vierge. Une plaque commémorative rappelle que ce sanctuaire fut érigé au début du XX<sup>e</sup> siècle, en

© S<sup>m</sup> Espaces publics - Plantations Ville de Liège



remerciement pour une guérison. Le site, laissé à l'abandon, a été restauré au début des années nonante. L'ancienne fontaine, qui porte la date du 25/2/1858, est aujourd'hui condamnée car le puits qui l'alimente est contaminé par des bactéries (salmonelles).

Quelques bancs nous offrent l'occasion de souffler un peu. Profitons-en pour admirer l'exceptionnelle vigueur du **lierre** qui, par son feuillage, ses fleurs et ses fruits, offre gîte et couvert aux insectes, aux oiseaux et aux petits mammifères sauvages...

© L. Gilson



Grotte N-D de Lourdes

**Bientôt une plaque nous indique que nous nous trouvons rue des Sarts.**

**Continuons à grimper et laissons à notre gauche l'avenue de l'Europe.**

**Reprenons notre marche en direction de la rue Winston Churchill. Traversons la rue Trou-Louette et prenons la direction de Visé. En suivant à nouveau les repères rouge et blanc du GR, engageons-nous dans la petite rue qui monte à droite, vers l'avenue de l'Europe.**

Le vieux mur abrite à la belle saison deux plantes rudérales : la **mauve sylvestre** (*Malva sylvestris*) et la **petite ciguë** (*Aethusa cynapium*). Si la première est comestible et médicinale, la seconde est toxique dans toutes ses parties.

À gauche du chemin, les bois des Houlpays découpent au loin leur masse verte. Plus à l'avant-plan, on aperçoit la friche du Fond-Crahay, bien connue des ornithologues. On y trouve notamment une densité élevée d'une espèce peu fréquente, au chant très musical, la rousserolle verderolle. Les haies qui bordent le sentier sont un refuge très apprécié des oiseaux. A la belle saison, le chant flûté de l'une ou l'autre **fauvette** ou de la **Linotte mélodieuse**



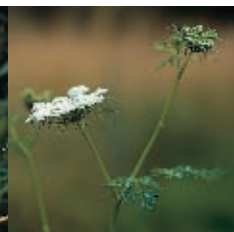
Surfinia



Lierre



Mauve sylvestre



Petite ciguë

© B. Stassen

accompagnera peut-être nos pas... À nos pieds poussent, entre autres, la jolie **vesce à épis** (*Vicia cracca*) et la lumineuse **tanaisie** (*Tanacetum vulgare*), toutes deux mellifères. Dans un jardin sauvage, leurs couleurs vives font merveille !

Poursuivons notre ascension par ce « petit chemin qui sent la noisette » et qui garde la mémoire du temps pas si lointain des « **cofïresses** » (maraîchères). Elles s'en allaient, leur grand « bodet » (panier) sur la tête, vendre aux Liégeois les délicieux légumes produits par la terre jupilloise, grâce au savoir-faire hérité des ancêtres qui, depuis l'époque gallo-romaine, ont su y faire prospérer toutes sortes de cultures vivrières.

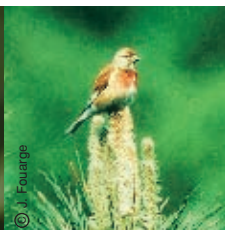


Léopold Harzé - **Cofïresse** (1861)  
Collections Musée de la Vie wallonne

Vu le peu de fréquentation, ce sentier a tendance à se refermer et à devenir impraticable. Dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature, les services communaux interviennent régulièrement pour pratiquer les fauchages et les débroussaillages nécessaires.



Fauvette des jardins



Linotte mélodieuse



Vesce des haies



Tanaisie

En sortant du petit tunnel de verdure formé par les haies, retournons-nous : la vue panoramique s'étend de la Citadelle de Liège aux Houlpays et aux bois de Wandre !

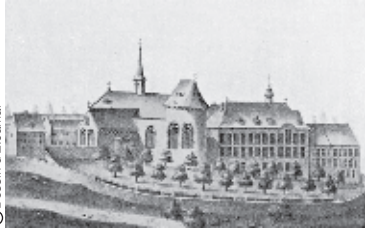
**Poursuivons notre montée, et arrivés au sommet de la côte, prenons à gauche, rue des Coquelicots.**

Derrière ces hauts murs, se trouve Robermont, le plus grand des 22 cimetières que compte la Ville de Liège.

Longeons le mur en briques du cimetière. Nous arrivons bientôt au Funérarium « Les Coquelicots », partie intégrante du complexe funéraire de Liège-Robermont, inauguré en 1978.

Suivons les indications « Accueil », puis dirigeons-nous vers les pelouses de dispersion et d'inhumation. Poursuivons en direction du cimetière, franchissons la barrière et découvrons l'impressionnante étendue du « Père Lachaise liégeois », établi en 1805, sur l'emplacement des jardins clos de l'ancienne abbaye cistercienne de Robermont. Cette

© Dessin d'E. Jamar

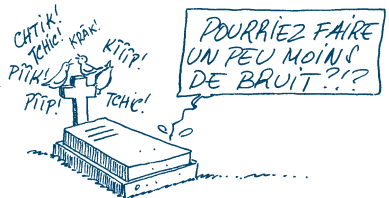


création découle d'un décret napoléonien de 1804, imposant, pour des raisons de salubrité publique, d'installer dorénavant les cimetières à l'extérieur des villes (depuis, la ville a rattrapé la nécropole !)

D'une superficie de 44 hectares (dont une grande partie est classée depuis 2002), situé sur le territoire de l'ancienne commune de Bressoux, c'est la plus grande nécropole de Wallonie et le deuxième espace vert de Liège, après le domaine du Sart Tilman. Parmi les sépultures de styles funéraires très divers se trouvent celles de nombre de personnalités liégeoises, dans les domaines artistique, scientifique ou politique.



Un parc arboré d'une telle superficie ne peut qu'attirer une grande diversité de petits animaux (lapins, écureuils, fouines...) et de très nombreux oiseaux. Outre les espèces les plus courantes, on peut y observer l'Épervier d'Europe, le **Pic**





**vert**, le Pigeon colombin, ou encore le Grimpereau des jardins. En hiver, les étourneaux s’y rassemblent pour dormir.

Pic vert



Le monde des oiseaux vous intrigue ou vous fascine ? Vous voudriez mieux les connaître ? Joignez-vous aux promenades « Réveille-matin » organisées d’avril à juin au Jardin Botanique et au parc de la Boverie, et informez-vous des dates de balades guidées via la Maison de l’Environnement ☺ ou le PCDN News !



**sceau-de-Salomon** (*Polygonatum multiflorum*).

De nombreux végétaux, dont certains sont imaginaires, sont gravés ou sculptés dans la pierre des monuments funéraires. Symbolisant l’éternité (**houx**, lierre, if, acacia...) ou, au contraire, la brièveté de la vie (coquelicot, rose), ils côtoient la représentation d’animaux évoquant tantôt la métamorphose de la mort (papillon), tantôt la pureté et l’espoir (colombe), ou encore l’accompagnement dans l’obscurité de l’au-delà (animaux nocturnes tels que chauve-souris ou chouette).

Parmi les nombreux arbres vénérables qui font le charme du lieu, on peut admirer des alignements de platanes, de marronniers, de chênes, de tilleuls, de sapins ou de thuyas.

Plus modestement, malgré l’utilisation d’herbicides pour l’entretien des allées, beaucoup de petites plantes réapparaissent avec obstination. Depuis une douzaine d’années, la Société Botanique de Liège en a répertorié un certain nombre.

Parmi les plus intéressantes, que vous rencontrerez peut-être au détour d’une tombe, on trouve la **bryone dioïque** (*Bryonia dioica*), l’**épervière piloselle** (*Hieracium pilosella*), la **dame d’onze heures** (*Ornithogallum umbellatum*) ou le

Étant donné sa richesse d’intérêt et sa configuration particulière, la visite du cimetière de Robermont demande du temps. On pourrait



Houx



sûrement lui consacrer plusieurs heures, voire une journée entière... C'est pourquoi **nous avons choisi de vous proposer un plan qui permet de repérer, dans une zone limitée, les principaux arbres remarquables et quelques sépultures intéressantes**, soit par leur rapport avec la nature, soit parce qu'y reposent des personnages en rapport avec l'histoire des sites traversés par nos "itinéraires verts".

© B. Stassen



La longueur de votre déambulation dépendra du temps et de l'énergie disponibles, ou tout simplement de vos envies. Peut-être préférerez-vous en faire le but unique de l'une de vos prochaines promenades. Quel que soit votre choix, attention ! Les grilles du cimetière sont fermées à 16 h 30 !

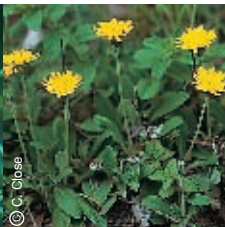
Encore une autre possibilité : participer à une visite guidée. Infos : Maison du Tourisme du Pays de Liège ☺.



Sépulture de la Famille Morren  
(voir plan, page suivante, n°36)



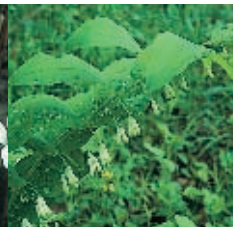
Bryone dioïque



Épervière piloselle

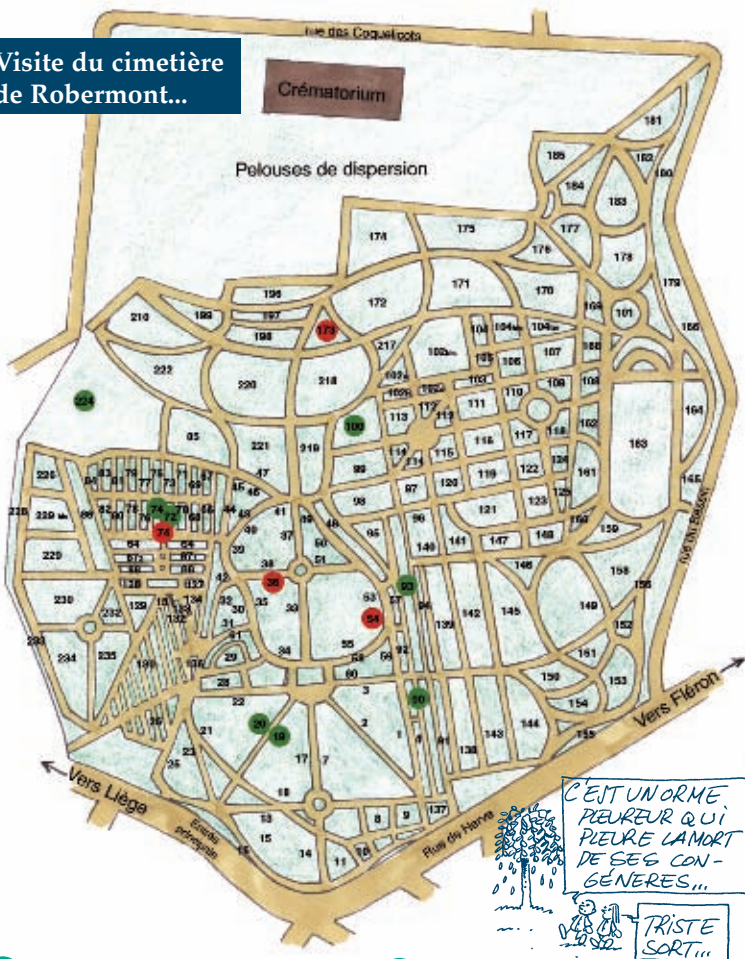


Dame d'onze heures



Sceau-de-Salomon

## Visite du cimetière de Robermont...



### 19 Bouleau à canots (*Betula papyrifera*)

Nous en avons admiré un autre exemplaire, assez imposant, lors de notre passage au parc de la Boverie [#1p.31](#). C'est une espèce originaire d'Amérique du Nord. Les Indiens, autrefois, utilisaient sa jolie écorce imperméable pour fabriquer des embarcations et divers récipients ou encore comme isolant.

### 20 Orme des montagnes pleureur (*Ulmus glabra* 'Camperdownii')

C'est le seul orme encore en vie dans le cimetière. Depuis les années 20, et plus encore à partir des années 60, les ormes européens sont victimes de la graphiose, maladie mortelle provoquée par un champignon microscopique (*Ceratocystis ulmi*), introduit au cœur de l'arbre par un insecte foreur, le scolyte.

### 36 Sépulture de la Famille Morren

Datée de 1860, elle présente un décor végétal qui mérite une attention particulière : une branche autour de laquelle est enroulé un rameau fleuri de *Morrenia odorata*, que le botaniste anglais J. Lindley baptisa en 1838 en hommage à son illustre confrère liégeois Charles Morren (1807-1858), qui fut (entre autres brillantes réalisations) à l'origine de la création du Jardin Botanique de Liège [1p.12](#).

© B. Stassen



### 54 Sépulture de Julien-Étienne Rémont (1800-1883)

Architecte de la Ville de Liège, il a notamment dressé les plans du parc de la Boverie et du jardin d'Acclimatation, ainsi que ceux du Jardin Botanique, à la demande de Charles Morren.

### 72 Pavier rouge (*Aesculus pavia*)

Ce marronnier aux fleurs rouges vient du Sud des États-Unis. Son hybridation avec le marronnier d'Inde a donné le marronnier rouge (*Aesculus x carnea*), beaucoup plus fréquent. Il semble que celui-ci soit le plus gros exemplaire de Liège (circonférence : 180 cm).

### 74 Sépulture d'Henri Simon

Aucune inscription sur la pierre tombale n'indique que c'est ici que fut inhumé "le Virgile wallon", auteur notamment du célèbre poème "*Li mwêrt di l'êbe* (la mort de l'arbre)". Écrivain, artiste peintre, musicien, botaniste amateur, il est aussi le fondateur du Musée liégeois de la Vie Wallonne.

### 74 Marronnier à fleurs jaunes (*Aesculus flava*)

Cette espèce originaire d'Amérique du Nord, introduite en Europe en 1764, est rarement plantée dans nos parcs.

### 90 et 93 Alignement de Zelkovas du Japon (*Zelkova serrata*)

En bordure d'une allée qui longe les vestiges d'un ancien mur d'enceinte, ce double alignement, probablement planté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est tout à fait exceptionnel, tant par le nombre de sujets que par le caractère peu fréquent de cette essence. Un autre alignement de zelkovas, tout aussi intéressant et datant sans doute de la même époque, agrémente l'autre grand cimetière liégeois, celui de Sainte-Walburge. Liège n'abrite que trois autres zelkovas, plantés en isolés : l'un se trouve au parc de Cointe, l'autre face à la basilique Saint-Martin, et le troisième... au Jardin Botanique [1p.10](#).

© B. Stassen



Zelkovas du Japon

### 100 Bouleau à grandes feuilles (*Betula platyphylla*)

Avec sa circonférence de 107 cm, ce beau bouleau blanc serait le champion de Belgique !

### 173 Sépulture de Jean-Théodore Gobert (1853-1933)

Bien connu des Liégeois qui s'intéressent à leur histoire, "Le Gobert", œuvre monumentale intitulée "Liège à travers les âges – Les rues de Liège", lui a demandé cinquante années de travail !

### 224 If (*Taxus baccata*)

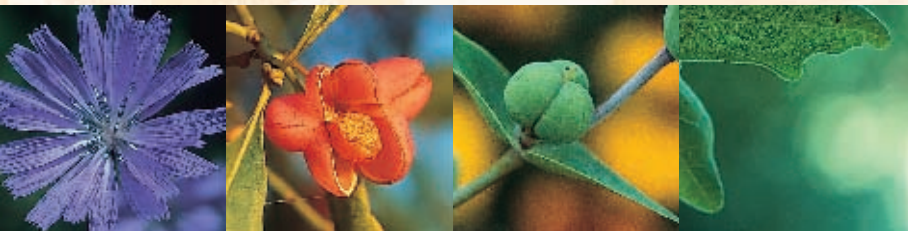
Parmi les nombreux ifs qui se dressent en ces lieux, celui-ci vaut le détour. Il se trouve probablement sur une ancienne limite du cimetière. Sa circonférence mesure 90 cm.

**Terminons notre visite de la nécropole et retournons vers le complexe funéraire, dont nous sortirons par le chemin que nous avons emprunté à l'aller.**



# *De Robermont à Fayen-Bois*

Quittons la rue des Coquelicots en empruntant, devant nous, la rue des Fagnes. Dans ce quartier de construction récente s'alignent des maisons coquettes, souvent joliment fleuries.



Sur les poteaux, les repères rouge et blanc nous rappellent que nous suivons toujours le tracé du GR 57.



© M. Philippot

Les vestiges des anciennes haies champêtres font la joie des oiseaux. Dès le printemps, le chant du **Pouillot véloce** (*tchif tchaf tchif tchaf...*) ou celui, beaucoup plus mélodieux, de la Fauvette à tête noire résonnent dans les jardins où subsiste souvent l'un ou l'autre témoin des vieux vergers de jadis comme, par exemple, le vieux poirier du n°19.

**Sur les coteaux bien orientés, les Jupillois ont de longue date cultivé des arbres fruitiers. Au fil de notre balade, nous constaterons que des lambeaux parfois importants de ces anciens vergers existent encore.** On y trouve des variétés anciennes, bien adaptées à notre climat et souvent naturellement résistantes aux maladies. Ces vieux arbres fruitiers sont aujourd'hui très recherchés en vue de leur sauvegarde et de leur multiplication, notamment par la Faculté agronomique de Gembloux 😊

# Prenons,

à gauche, la rue Jean Allard, du nom du créateur, en 1961, de l'établissement scolaire devenu aujourd'hui « L'Athénée royal Charlemagne », que nous rejoignons rue de Bois-de-Breux.

L'ombre de Charlemagne, roi des Francs et empereur d'Occident, plane sur Jupille, où il serait né, en l'an 742.

Les campagnes de fouilles réalisées actuellement et à diverses époques n'ont pu préciser l'emplacement exact de son légendaire palais. Même si la présence des Carolingiens dans les terres jupilloises est une certitude historique, ce sont plutôt des vestiges gallo-romains que l'on a retrouvés jusqu'ici. Les richesses archéologiques de Jupille vous font rêver ? En attendant la création probable d'un musée sur ce thème sur le site de l'ancienne Tour Piedbœuf, sachez que le Musée Curtius présente une intéressante collection d'objets provenant du sol jupillois...☺

© B. Staassen



Dans le *Capitulaire de Villis*, figure une liste de plantes dont Charlemagne, vers l'an 800, ordonna la culture dans tous les jardins et domaines impériaux. On trouve notamment dans cette énumération bon nombre de nos herbes aromatiques et médicinales. Ce serait sûrement une bonne idée, pour qui dispose d'un coin de terre, de reconstituer un jardin carolingien car

ET QUELQUES FLEURS  
DANS UNE BARBE,  
C'EST TRÈS CHOUETTE !



beaucoup de plantes indigènes intéressantes pour la faune sauvage figurent dans la liste. Nous en avons croisé deux durant cette promenade : la tanaisie et la mauve. Nous pourrions y ajouter la **chicorée sauvage** (*Cichorium intybus*), la guimauve (*Althaea officinalis*), l'**euphorbe épurge** (*Euphorbia lathyris*) – qui a la réputation (méritée ?) d'éloigner les campagnols – ou la **joubarbe des toits** (*Sempervivum tectorum*).



Intéressé(e) par la liste d'herbes de Charlemagne ? Demandez-la à l'Échevinat de l'Environnement.

**Tournons à gauche et descendons la rue de Bois-de-Breux.**

Bientôt, nous apercevons le cimetière de Jupille, à l'entrée duquel se dresse notamment un imposant **séquoia géant** (*Sequoiadendron giganteum*).

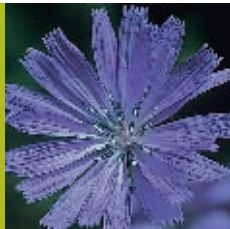
Un peu plus bas, à droite, s'ouvre la Voie du Herdier (meneur de troupeaux). Remarquons comme **la maison qui forme le coin est abondamment « végétalisée »** : une bien jolie façon de créer des petits milieux favorables aux insectes, aux oiseaux...



© L. Gilson

**Continuons à descendre la rue de Bois-de-Breux sur environ 200 mètres.**

Nous apercevons, à droite, un petit escalier. Gravissons ses marches bordées de lierre.



Chicorée sauvage



Euphorbe épurge



Joubarbe des toits





Nous abordons une petite prairie où pousse la **prêle des champs** (*Equisetum arvense*). Cette plante médicinale est un excellent reminéralisant, de par sa richesse en silice. Raide et rugueuse, on l'utilisait autrefois pour récurer les casseroles et polir le bois. La prêle est une plante un peu étrange, très ancienne, qui se développe en deux temps : d'abord, au printemps, des **pousses brunes** (fertiles), puis, en été, des **pousses vertes** (stériles). Les unes comme les autres peuvent, lorsqu'elles sont toutes jeunes, être préparées comme des asperges.

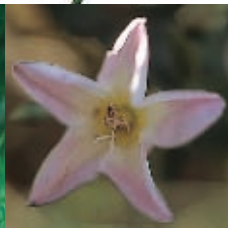
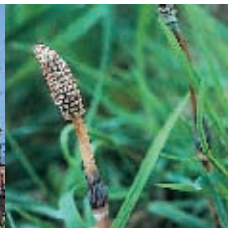
#### Poursuivons notre ascension.

Autour de nous, encore quelques beaux vestiges de vergers, et de hautes graminées, dont le **fromental** (*Arrhenatherum elatius*), plante fourragère d'excellente qualité, aujourd'hui en régression car elle n'est plus cultivée. Les hautes herbes sont parsemées d'orties (grandes amies de nombreux papillons...) et joliment constellées de **lison des champs** (*Convolvulus arvensis*).

Fromental



Les jardiniers biologiques utilisent le « purin de prêle » pour combattre les maladies cryptogamiques, comme par exemple l'oïdium. Abstenons-nous toutefois d'introduire la prêle dans notre jardin car, une fois installée, elle est indéracinable et peut se montrer extrêmement envahissante !



Ce site très vert constitue l'un des terrains de chasse des **Hirondelles de fenêtre** qui font l'objet d'une action de protection dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature.

© L. Gilson



Nos Hirondelles de fenêtre, bien que protégées par la loi, figurent parmi les oiseaux les plus menacés. Plusieurs explications sont possibles : pollution de l'air (qui provoque la disparition de leur nourriture exclusive : les insectes volants ou "plancton aérien"), manque de boue (indispensable pour l'édification des nids)... Quelques aménagements simples peuvent aider ces oiseaux attachants, notamment la pose de nids artificiels ou l'ajournement des travaux de rénovation lors des nidifications...

Au bout de celui-ci, le sentier s'arrondit en boucle vers la droite puis se fond dans une prairie bordée, à gauche, par une haie champêtre typique, excellent modèle à reproduire au jardin. On y retrouve la plupart de nos essences indigènes : aubépine, sureau noir, frêne, saule marsault, **prunellier**, **cornouiller sanguin**... Un peu d'attention permet d'y repérer la jolie - mais très vénéneuse - **bryone dioïque** (*Bryonia dioica*).

Une plante est qualifiée de « dioïque » lorsque les fleurs mâles et les fleurs femelles sont portées par des pieds différents. Autrement dit, il y a des pieds mâles et des pieds femelles. Inutile donc de chercher les fruits... sur un pied mâle !



Une nouvelle chicane, et nous voici rue Sur-les-Moulins. Cette appellation évoque la présence ici, au XIII<sup>e</sup> siècle, d'un moulin à vent, incendié en 1570.

A gauche, derrière une haie d'un autre arbuste indigène, le **fusain d'Europe** (*Euonymus europaeus*), admirons un verger



Franchissons le « tourniquet », bifurquons à gauche et longeons le champ cultivé.

© B. Strassen

# OUI, CHACUN PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE !

Il est vraiment important - et urgent ! - de comprendre que chaque citoyen peut peser favorablement sur le sort de la biodiversité.

**Chaque fois qu'un effort, même minime, est entrepris pour recréer des haies indigènes ou d'autres habitats favorables à l'accueil de la vie sauvage, la nature répond de manière extraordinaire ! Ce peut être un simple coin de pelouse épargné par la tondeuse qui, grâce à ses fleurs sauvages, devient le rendez-vous des oiseaux granivores et insectivores. Ou, plus simplement encore, ce peut être de renoncer à l'utilisation de pesticides qui empoisonnent toute la chaîne des êtres vivants ou privent les oiseaux de nourriture en détruisant les insectes...**

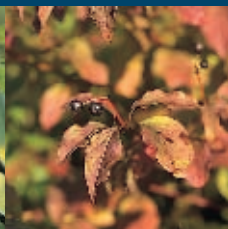
Tous, sans exception, nous jouons un rôle primordial par les actes que nous posons car, dans la nature, tout est indissolublement relié. Selon nos choix quotidiens, nous contribuerons à aider la vie ou à précipiter sa destruction.

**Oui, chacun de nous peut choisir de participer à la sauvegarde de la biodiversité !**

Pour passer à la pratique, procurez-vous gratuitement la brochure « Un jardin nature admise » éditée par l'Échevinat de l'Environnement.



Prunellier



Cornouiller sanguin



Bryone dioïque



Fusain d'Europe



© L. Gillson

particulièrement bien conservé, avant de prendre, à gauche, la rue des Pocheteux. C'est ainsi, semble-t-il, que l'on appelait les mineurs qui étaient envoyés tailler le charbon à divers endroits, selon les besoins du moment. Car Jupille a aussi, comme bien d'autres localités de la région, un passé houiller ! Nous en reparlerons plus loin...

**Suivons la rue des Pocheteux dans sa courbe vers la gauche.**



Quelques rares constructions anciennes subsistent encore, mais l'urbanisation du quartier est en marche... Espérons que les jardins de ces nouvelles maisons se montreront accueillants pour tous les petits êtres vivants qui voient disparaître ce qui fut leur habitat naturel...

**Parvenus au bout de la rue des Pocheteux, traversons la rue des Trixhes et empruntons, juste en face de nous, le Rodgy-Thier.**

Ce nom découlerait soit de la présence d'un banc d'argile rouge, soit du patronyme d'un habitant de jadis. Tournons à gauche, en

© B. Stassen

suivant les balises du GR (c'est toujours le Rodgy-Thier).

Avant de prendre, à droite, la rue Fond-Houlleux, avançons encore d'une vingtaine de mètres, car le **point de vue** vaut le détour. Autrefois, dans ce vallon, on cultivait la **vigne**. La culture de la vigne, dont l'extension dans toute la vallée mosane remonte au IX<sup>e</sup> siècle, était pratiquée dans de nombreuses localités autour de Liège, entre autres à Bressoux, à Grivegnée et dans de nombreux endroits de Jupille.

**Revenons sur nos pas et enfonçons-nous dans la rue Fond-Houlleux.**

Houlleux, comme le mot wallon « houyeux » ou encore « hoûrleu », fait référence à la houille. Le schiste houiller du sous-sol de Jupille a fait l'objet d'extractions dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Ce fut notamment le cas ici. Le Houlleux ou Hoûleu est aussi le nom du ruisseau qui coule dans ce vallon, après avoir traversé le domaine de Fayen-bois, venant de Beyne-Heusay où il prend sa source.



Vigne

Bientôt apparaît, tout là-haut à gauche, la **Ferme Tambour**, que nous pourrons bientôt admirer de près. Dans le talus de ce chemin évoquant irrésistiblement le charme des campagnes de jadis, poussent des plantes nitrophiles.



Nitrophiles : qui aiment les sols riches en azote.

C'est par exemple le **compagnon rouge** (*Silene dioica*), de la même famille que l'œillet. Ou le galéopsis, parfois appelé « ortie royale » (*Galeopsis tetrahit*) et le **lierre terrestre** (*Glechoma hederacea*), tous deux membres de la vaste famille des Labiées, où l'on retrouve la menthe, le thym, la sauge, le lamier... Le lierre terrestre - à ne pas confondre avec le lierre grim-pant ! - et son cousin le galéopsis possèdent, comme beaucoup de plantes de cette famille, des propriétés médicinales.

Une petite maison ancienne à colombages compose une jolie carte postale. Après une haie



© L. Gibson

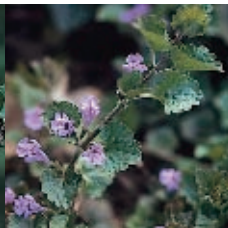
d'**érable champêtre** (*Acer campestre*), puis de **symphorine** (*Symphoricarpos albus*), le regard plonge en contrebas vers les restes d'un **vieux poirier**. Les trous dans le tronc sont l'œuvre des pics. Avec un peu de chance, le grand rire du Pic vert, nicheur en ces lieux, nous confirmera sa présence ! Nous apprécierons aussi le chant du Verdier d'Europe ou de la **Grive musicienne**, tandis que le cri du **Geai**



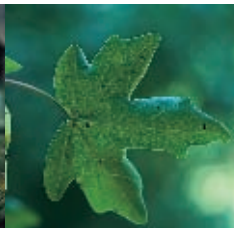
Compagnon rouge



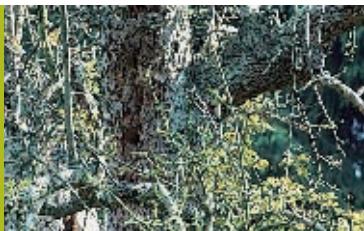
Symphorine



Lierre terrestre



Érable champêtre



© L. Gilson

**des chênes** avertira la gent ailée de notre approche.

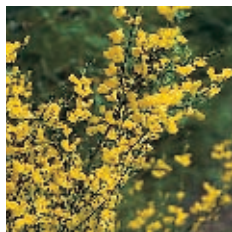
Quelques pas plus loin, toujours à gauche, voici du **houblon** (*Humulus lupulus*). Cette plante grimpante vivace, au feuillage caduc, est dioïque, comme une autre grimpante rencontrée au cours de notre promenade. Vous souvenez-vous de son nom ? Si vous vous rappelez aussi la signification du terme « dioïque » et sachant que vous vous trouvez ici devant un pied mâle, vous en déduirez que vous n'avez aucune chance d'y trouver les fameux « cônes » (fruits) de houblon...



© B. Stassen

Le houblon appartient à la même famille que... le cannabis. Médicinal, il stimule l'appétit et est à la fois tonique et sédatif. En cuisine sauvage, les « jets de houblon » (jeunes pousses tendres du printemps) se préparent comme des asperges ou s'ajoutent aux salades. Ils figurent à la carte de nombre de restaurants étoilés !

Ouais, mais si on le fume, il ne se passe rien !



© C. Close

Genêt à balais

Pratiquée à Liège dès le XV<sup>e</sup> siècle, la culture du houblon s'est étendue dans toute la proche région, notamment à Bressoux, Grivegnée et Jupille. Le houblon, qui aromatise la bière depuis le XII<sup>e</sup> siècle, fut notamment cultivé au Rody-Thier. Jupille possédait encore des « houbières » (houblonnières) dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.



Grive musicienne

Le chemin s'incurve vers la gauche. Sur le coteau situé en contrebas de la **Ferme Tambour**, le **genêt à balais** (*Cytisus scoparius*) nous indique que le sol est acide (schiste et grès houillers). Remarquons aussi de beaux bosquets de houx.

**Dépassons les petites maisons  
sagement alignées et, arrivés au bout  
de la rue, empruntons, à gauche,  
le petit sentier qui monte vers  
la Ferme Tambour,  
juchée sur son éperon schisteux.**

A mi-pente, pour souffler un peu,  
retournons-nous pour profiter  
d'une vue exceptionnelle sur les  
vallons jupillois !

La Ferme Tambour, ou Ferme des  
Mohêts (éperviers), ou encore  
Cinse di Hoûlleû est mentionnée  
dès la seconde moitié du  
XVII<sup>e</sup> siècle. Bâtie en briques, cal-  
caire et moëllons de grès, elle  
forme un quadrilatère qui s'or-  
donne autour d'une cour  
centrale. Jusqu'en 1922,  
elle faisait partie  
du domaine de  
Fayen-Bois.

Geai des chênes



En faisant un bref détour, on peut admirer, en  
contrebas de la ferme (propriété privée !) une  
essence peu fréquente : un mûrier noir (*Morus  
nigra*). Malgré son âge respectable, il porte  
encore des fruits, non seulement comestibles,  
mais délicieux, très appréciés des oiseaux.  
Précisons que le mûrier noir, qui est un arbre, n'a  
rien à voir avec les "mûres", nom par lequel, en  
Wallonie, on désigne les fruits de la ronce !



Mûrier noir

Aux abords de la ferme, se dres-  
sent des châtaigniers et des  
charmes vénérables.

Tournons le dos à la ferme et  
repartons en suivant le large che-  
min empierré qui va nous mener  
jusqu'à l'épingle à cheveux  
de la rue Henri Warnant.  
Entrons dans le bois, tout de suite  
à droite, et suivons le sentier qui  
va nous mener au club de tennis  
de Fayen-Bois. Dépassons les

courts. Le che-  
min s'incurve  
vers la droite.

**Nous entrons  
dans  
Fayen-Bois.**



Ferme Tambour



## Fayen-Bois





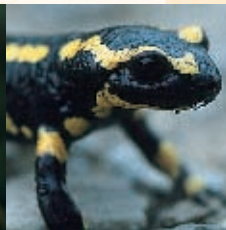
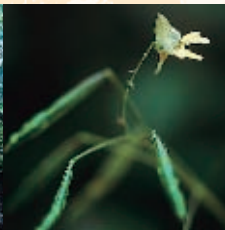
Bientôt, trois bancs disposés en arc de cercle nous invitent à faire une pause (bien méritée !).

Profitons-en pour consulter le plan du site, car nous en aurons besoin pour visualiser le parcours qui va nous mener au château.

Sur le terrain, nous nous laisserons guider par les chiffres jaunes.

(Ne nous étonnons pas si nous devons compter « à l'envers » : ces balises chiffrées correspondent à un autre itinéraire, qui part du Centre Nature situé tout en haut - nous en reparlerons).

**Attention : suivons bien sur le plan le tracé de notre balade !**  
**Observons que, du n° 13, nous passerons directement au n°10, et qu'au n° 6, nous bifurquerons à gauche vers le château !**



# Le parc

de Fayen-Bois est depuis de nombreuses années le rendez-vous des promeneurs, des groupes scolaires et des mouvements de jeunesse.

Ce remarquable espace vert périurbain, classé en 1977, d'une superficie d'une vingtaine d'hectares, constitue un refuge naturel pour de nombreuses espèces. A l'origine parc du château, propriété de la Ville de Liège depuis la fusion des communes (1977), il est soumis au régime forestier et est donc géré par la Région wallonne (Division de la Nature et des Forêts). Dans un plan d'aménagement récent, celle-ci énonce de manière explicite son engagement à pratiquer une gestion équilibrée visant à concilier l'amélioration de la biodiversité, le maintien de la qualité du paysage et l'accueil du public, avec la production de bois de qualité, source (modeste !) de revenus pour la ville de Liège.

Renards, fouines, lièvres, putois, écureuils et tout le cortège des petits mammifères forestiers trouvent ici gîte et couvert.

Lorsque notre chien accompagne notre promenade, tenons-le en laisse, car en courant librement hors des chemins, il peut causer des bouleversements importants, voire des dégâts irréparables parmi la faune sauvage !

Les oiseaux forestiers (Pic épeiche, Sittelle torchepot, Pigeon colombin, Pinson des arbres, Geai des chênes, Grimpereau des jardins...) se signalent par leurs chants et leurs cris. Ils sont difficiles à observer car, le plus souvent, ils se fondent dans les feuillages.



La fausse tour en ruine

© L. Gillson



Pinson des arbres

© B. Stassen

Des promenades guidées par la Société ornithologique Aves (Natagora) vous aideront à faire plus ample connaissance avec la gent ailée du parc ! 😊

La flore varie selon la nature du sol, l'exposition et le degré de luminosité. Dans les endroits encaissés, combinant ombre, fraîcheur et sol riche en humus, poussent la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), la **balsamine des bois** (*Impatiens noli-tangere*), appelée aussi « Ne-me-touchez-pas » car ses fruits mûrs s'ouvrent brusquement quand on les touche), l'**oxalide petite oseille** ou sœur (*Oxalis acetosella*), ou la circée de Paris (*Circaea lutetiana*).

Les arbres qui peuplent Fayen-Bois sont en grande majorité des essences feuillues (frêne, hêtre, charme, érable, tilleul, bouleau, chêne, châtaignier, orme...). Les conifères sont beaucoup moins nombreux (pin sylvestre, épicéa, pin de Corse, sapin de Douglas, mélèze d'Europe). Les vieilles

souches abritent la salamandre tachetée.

Les petits ponts et les cheminements datent du XIX<sup>e</sup> siècle. Ils ont été réalisés à la demande du châtelain, suivant la vogue romantique de l'époque. Il en est de même pour la fausse tour en ruine (repère n° 10). Celle-ci, bâtie en blocs de grès houiller grossièrement équarris, aurait été érigée, selon certains, sur les vestiges d'une chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle, elle-même succédant à un oratoire du XII<sup>e</sup> siècle ou à une bâtisse fortifiée du XIII<sup>e</sup> siècle. Mais les historiens sont loin d'être unanimes !



Les mares, bien qu'« eutrophisées » (excès d'éléments nutritifs résultant de la pollution organique), attirent grenouilles rousses, crapauds communs et tritons.

Les plans d'eau sont envahis par la petite lentille d'eau (*Lemna minor*), espèce flottante qui s'accommode des rejets organiques. C'est une plante épuratrice, mais malheureusement, sa prolifération ne laisse aucune chance aux autres végétaux aquatiques, qu'elle prive de lumière.



**Au repère n°6, soyons très attentifs, car nous quittons l'itinéraire balisé pour bifurquer vers la gauche,**



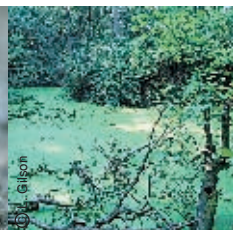
Balsamine des bois



Oxalide petite oseille



Salamandre tachetée



Mare eutrophisée



Ce lieu a une très longue histoire. Il semble que dès 878, un pavillon de chasse carolingien s'y dressait déjà. La construction du château, en style mosan (comme la Maison Curtius à Liège), date de 1625, à l'initiative du Seigneur Guillaume Fayen, ambassadeur de la Principauté de Liège à Rome. Fayen-Bois connut une période faste au XIX<sup>e</sup> siècle, puis, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il sombra progressivement dans un déplorable abandon. Après moult péripéties, la restauration complète du château, classé en 1977, fut achevée à la fin des années 90.

**après avoir franchi le petit pont surplombant les mares. Une centaine de mètres encore, et nous découvrons le château de Fayen-Bois et son annexe, la maison de retraite « La Clairière de Fayen-Bois ».**

Devant le château, les **hêtres pourpres** centenaires ne passent pas inaperçus.

**Après avoir rendu hommage à ces vénérables témoins du passé, tournons le dos au château et poursuivons notre progression par la drève du Château, puis, à droite, par l'avenue de la Rousselière.**

À l'angle de l'avenue de Cologne, trois vieux **châtaigniers** témoignent de l'époque des prestigieux jardins du château, aujourd'hui quartiers résidentiels...

**Nous atteignons le terme de notre promenade, rue de Herve, non sans avoir, au passage, remarqué le pavillon du Centre Nature de Fayen-Bois ☺.**

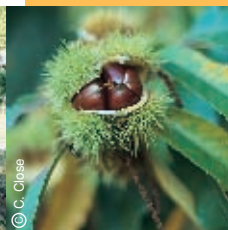
**En collaboration avec une autre asbl, Éducation-Environnement, ce centre propose notamment un programme d'activités spécialement destinées aux enfants.** Favoriser la rencontre de la nature sous ses multiples facettes, en privilégiant le respect, la communication et la coopération entre les participants, tels sont les objectifs de cette association.

Devant le pavillon, nous retrouvons, sur un panneau, le plan du bois et les repères numérotés qui ont balisé notre traversée du domaine. Ceux-ci renvoient à un « Guide du sentier didactique », édité en 1994, aujourd'hui épuisé. Sa réimpression est prévue, mais nécessite de nombreuses remises à jour : la nature, en dix ans, évolue !

**Nous rejoignons la rue de Herve où nous trouvons, à droite, l'arrêt du bus 10, qui nous mènera, en quelques minutes, au cimetière de Robermont ou, éventuellement, au centre de Liège (place Saint-Lambert).**



Le château et ses hêtres pourpres



Châtaignes



Centre Nature

# D'un coin à l'autre...

## Fréquence des bus

### ✓ De Liège

**Ligne n° 10** (départ place Saint-Lambert) vers la Chartreuse (rue des Fusillés)

Durée du trajet : environ 10 minutes

**En semaine** : 9 h 15 - 14 h - 16 h 38

**Le samedi** : 14 h 05 - 16 h 45

### ✓ De Fayen-Bois

**Ligne 10** (arrêt rue de Herve, à côté du n° 542) vers Liège (place Saint-Lambert)

Durée du trajet : environ 8 minutes jusqu'à Robermont,

environ 20 minutes jusqu'à la place Saint-Lambert.

**En semaine** : toutes les 8 minutes (jours non scolaires : toutes les 10 minutes)

**Le samedi** : toutes les 10 minutes

**Le dimanche et les jours fériés** : toutes les 12 minutes

Info TEC : 04.361.94.44 - [www.tec-liege-verviers.be](http://www.tec-liege-verviers.be)



## Envie de prendre l'air...

✓ 200 mètres plus bas, on aperçoit, surplombant la voirie, le viaduc de l'ancienne voie de chemin de fer du Pays de Herve, la « Ligne 38 », qui reliait jadis Chênée à Plombières. **Une boucle de 9 km de balade fléchée vous emmènera, à pied ou à vélo, à travers des paysages verdoyants** ☺.

✓ Le terminus de notre balade se situe précisément à la limite de la commune de Beyne-Heusay. Il est possible de se procurer, à la Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux (Chaufontaine), un **guide de promenade reliant Beyne-Heusay à Chaufontaine** ☺.

# En savoir plus ?



## Ouvrages recommandés (Sauf indication contraire, en vente à la Maison de l'Environnement)

**Couplan**, François : « **Dégustez les plantes sauvages** », Editions Terre vivante, 2000.

**Hermesse**, Marthe et **Detilleux**, Ida : « **Jupille d'hier à aujourd'hui** », 2003

(en vente chez Mme Hermesse : **04.362.69.27**)

**Mezen**, Chantal : « **Le cimetière de Robermont, le Père Lachaise liégeois** », Editions Noir Dessin Production, 2000.



## Carnet d'adresses

### Foyer culturel Jupille

Rue Chafnay, 2 4020 Liège (Jupille) **04.370.16.80**

### Centre Nature de Fayen-Bois

Avenue de la Rousselière (place d'Affnay), 4020 Liège (Jupille). Infos : **04.366.38.57**

### Comité de quartier Bressoux-Haut, Robermont, Bouhay, Chartreuse

**04.349.19.54**

### Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux

**081.62.21.11** – [www.fsagx.ac.be](http://www.fsagx.ac.be)

### La Chartreuse asbl et Parc des Oblats asbl

**04.367.41.61**

### Ligne 38

René Budo **04.367.30.80** (ou via le PCDN)

### Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (L.R.B.P.O)

**02.521.28.50** – [www.protectiondesoiseaux.be](http://www.protectiondesoiseaux.be)

### Maison du Tourisme des Thermes et Coteaux asbl

Parc des Sources – Au Gadot, 24, 4050 Chaudfontaine. **04.361.56.30** ou  
Commune de Beyne-Heusay **04.358.69.20**

### Maison du Tourisme du Pays de Liège

Place Saint-Lambert, 35, 4000 Liège. **04.237.92.92** et

### Office du Tourisme de la Ville de Liège

Féronstrée, 92, 4000 Liège. **04.221.92.21** [www.liege.be](http://www.liege.be)

### Maison liégeoise de l'Environnement asbl

**Aves, Réserves naturelles R.N.O.B, Natagora, Education-Environnement, Centre**

**régional d'Initiation à l'Environnement** - 3, rue Fusch, 4000 Liège. **04.250.95.80**

[m.l.e@swing.be](mailto:m.l.e@swing.be). Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18 h.

### Musée Curtius

Quai de Maestricht, 13, 4000 Liège. **04.221.83.83** – [www.liege.be](http://www.liege.be)

(Actuellement fermé : travaux préparatoires à la construction du nouvel  
Ensemble Muséal d'Art et d'Histoire du pays de Liège)

### Service Espaces publics-Plantations de la Ville de Liège

**04.221.93.62**

# Liège

**Ce petit guide est le deuxième d'une collection  
qui se complétera au fil des mois.**

La prochaine édition paraîtra au printemps 2005.

Si vous souhaitez en être averti(e), si vous avez envie de participer à des balades guidées dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie, ou de participer à des actions de sauvegarde de notre patrimoine naturel, communiquez vos coordonnées à l'Échevinat de l'Environnement. Vous recevrez régulièrement le « PCDN News », qui vous tiendra informé(e) des activités.

**ÉCHEVINAT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME  
DE LA VILLE DE LIÈGE**

**Cellule Environnement**

94 Féronstrée 4000 LIÈGE

04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58

Fax 04 221 92 56

celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be

Site de la Ville de Liège : [www.liege.be](http://www.liege.be)

Texte : **Christiane Close** (Cellule Environnement)  
Photos : © asbl Le Marronnier / **Benjamin Stassen**,  
**Christiane Close**, **Jules Fouarge**, **Luc Gilson** et **Marc Philippot**  
Dessins humoristiques : **Thierry Schommers** (Échevinat de l' Environnement)  
Dessins : **Éducation-Environnement asbl**  
Conception graphique : **Anne Batteux** 04 250 95 82  
(Éducation-Environnement asbl)

Cette brochure est réalisée dans le cadre du Plan Communal de la Nature de Liège (PCDN)  
avec l'aide du Ministère de la Région wallonne pour l'Environnement  
Éditeur responsable : **Michel Firket**, 32 rue César Franck 4000 LIÈGE

Panoramas insolites  
Végétaux imaginaires,  
vénéneux ou mellifères  
Ombre d'empereur  
Rire de pic vert  
Suivons la courbe des chemins sous  
le murmure de grands arbres...

Déjà paru :

1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse

